

## COMPTE RENDU

de la réunion du Conseil Municipal du JEUDI 5 AVRIL 2018 à 20 heures

Présents : Roland CHAMBON, Michel PIALAT, René ROUDIL, Danièle EVESQUE, Thierry BALAZUC, Colette SUCHET, David AUZAS, Christiane CORNUT

Absent : Franck JOUFFRE

Absents excusés : Jean-Louis JOUVE, Sandrine GENEST, Christelle PEIS, Martine BOYAC

Procurations : J-L JOUVE à C. SUCHET, M BOYAC à C CORNUT, C PEIS à D AUZAS, S GENEST à R ROUDIL

Secrétaire de séance : Michel PIALAT

### ORDRE DU JOUR :

- |   |  |
|---|--|
| 1-Plateau sportif : demande de subvention auprès du CNDS  | 9-Crédit relais  |
| 2-DECI entretien et contrôle                              | 10-Taxes locales 2018  |
| 3-Convention de participation financière classe ULIS      | 11-Budget primitif 2018  |
| 4-Adhésion au syndicat mixte des Inforoutes               | 12-RIFSEEP   |
| 5-Adhésion au SDEA et mission d'assistance                | 13-Extension électricité ruelle du Chareyrou                   |
| 6-Acquisition de terrain                                  | 14-Droit de passage pour réseaux électricité et assainissement |
| 7-Musique à l'école                                       | 13-Questions diverses  |
| 8-Subventions aux associations, CCAS et classe découverte |  |

En début de séance le Maire demande au Conseil municipal s'il consent à rajouter un point à l'ordre du jour concernant l'adhésion de la Commune au Syndicat intercommunal de transports urbains TOUT'ENBUS en expliquant que, suite aux discussions relatives à cette adhésion débutées à l'automne 2017, ce syndicat a, par mail du 30 mars 2018, demandé au Conseil de délibérer dans les meilleurs délais. Le Conseil municipal, entendu les motifs exposés par le Maire, accepte le rajout de cette question à l'ordre du jour de la présente séance.

#### Plateau sportif : demande de subvention auprès du CNDS

Le Conseil municipal décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Centre National de Développement du Sport pour le projet de création d'un plateau sportif au Sauzet.

#### DECI entretien et contrôle

Plusieurs solutions sont envisagées pour le contrôle et l'entretien des bornes à incendie. Après discussion le Conseil municipal décide de prendre plus de renseignements auprès des services incendie pour des questions de légalité.

#### Convention de participation financières classe ULIS

Dans le cadre de la participation réglementaire des communes pour leurs enfants scolarisés dans une autre commune, les conventions financières établies doivent être honorées. Le Conseil municipal vote à l'unanimité les montants dus par Lachapelle à la commune d'Aubenas et demande aux communes concernées de régler elles-aussi les sommes dues.

#### Adhésion au syndicat mixte des Inforoutes

Suite à la fusion des CC du Vinobre et du Pays d'Aubenas Vals, la Commune n'adhère plus à ce syndicat. Afin de pouvoir continuer à bénéficier des services rendus par les Inforoutes, le Conseil décide d'adhérer à ce syndicat et désigne JL JOUVE et D. EVESQUE pour y représenter la Commune.

#### Adhésion au SDEA et mission d'assistance

2745 € HT sont demandés pour accompagner la Commune dans la gestion de la voirie communale. Il est à souligner la baisse très significative de 60% demandée par le SDEA pour le même service par rapport à l'ancienne CC du Vinobre. Le Conseil municipal, notant cette bonne nouvelle, vote à l'unanimité l'adhésion de la Commune au SDEA et autorise le Maire à signer la convention d'assistance pour la gestion de la voirie à intervenir.

#### Acquisition de terrain

La création du giratoire au carrefour des routes d'Alès et de Largentière nécessite l'acquisition d'une parcelle. Le propriétaire ayant donné son accord, l'acquisition s'effectuera par acte administratif.

#### Musique à l'école

3 classes sont intéressées par la pratique de la musique à l'école. Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec le Syndicat Ardèche Musique et Danse. Le montant à charge de la Commune est de 1 800 €.

#### Subventions aux associations, CCAS et pour classe découverte

À l'unanimité, une subvention d'équilibre de 6 696 € est allouée au CCAS pour l'année 2018. Le Conseil reconduit les subventions attribuées en 2017 aux associations, marquant ainsi son soutien à la vie associative. Un complément pour la sortie en classe découverte est également accordé.

### Crédit relais

Pour accompagner les importants travaux de 2018, le Conseil municipal vote un crédit relais auprès de la Caisse d'Épargne de 350 000 € sur 24 mois au taux de 0.86 %. Ce prêt à court terme servira à préfinancer le remboursement de la TVA et les subventions dont les versements n'interviendront qu'en 2019.

### Taxes locales 2018

Les impôts locaux communaux n'augmenteront pas encore cette année 2018. Le Conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition après un débat animé.

### Budget primitif 2018

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 879 487 €. Les recettes augmentent grâce à de nouvelles ressources telles que les revenus locatifs et l'attribution de la fraction « cible » de la DSR. Quant aux dépenses, certaines diminuent de part la suppression des rythmes scolaires et la recherche d'économies.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 933 844 € en dépenses et en recettes, restes à réaliser reportés. Ce fort niveau d'investissement est lié à l'aménagement de la traversée du village qui constitue le principal projet 2018.

Le budget primitif est voté à l'unanimité. La note de présentation brève et synthétique de ce budget est consultable en mairie et disponible sur le site internet de la commune ([www.lachapelle-sous-aubenas.fr](http://www.lachapelle-sous-aubenas.fr) rubriques « Le conseil municipal » puis « Les comptes rendus »).

### RIFSEEP

Le Conseil municipal décide après observations du Comité technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche d'accorder aux agents non titulaires le régime indemnitaire attribué aux personnels titulaires. Au moins six mois d'ancienneté seront obligatoires.

### Extension électricité ruelle du Chareyrou

Le Conseil municipal approuve la participation urbaine partenariale au chemin du Chareyrou d'un montant de 2 503.95 €.

### Droit de passage pour réseaux électricité et assainissement

Afin de permettre l'implantation de regards et de canalisations privées de branchement aux réseaux publics d'alimentation en eau potable et eau usée, le Conseil municipal décide d'accorder une servitude de passage à un tiers sur les parcelles de la Commune cadastrées B 1401, 1378, 1379.

### Adhésion au Syndicat intercommunal de transports urbains TOUT'ENBUS

Afin d'améliorer la mobilité et les déplacements, et suite à une étude de faisabilité ayant montré qu'il était intéressant pour les habitants de la Commune de disposer d'un moyen supplémentaire de transport, le Conseil municipal décide d'adhérer au Syndicat intercommunal de Transport urbain Tout'enbus à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018. Roland CHAMBON, Thierry BALAZUC sont désignés pour représenter la commune au sein de ce Syndicat ; Colette SUCHET et Danièle EVESQUE sont désignées suppléantes.

### Questions diverses

- Compte tenu de l'inflation de l'utilisation et du coût de la maintenance des photocopieurs mis à disposition dans les différents services et notamment pour les associations, le Conseil municipal décide de faire attribuer un code à tous les utilisateurs. Cette décision est irrévocable.
- Des rampes ont été posées au quartier du Cléaud face à la nouvelle sortie de la ruelle du Chareyrou ; des bandes blanches finiront de protéger les piétons qui empruntent ce cheminement.
- Les prochains feux d'artifice auront lieu au quartier du Sauzet le 13 juillet 2018. En effet, nous n'avons plus l'autorisation préfectorale pour assurer les tirs sur la place Anthoine du Roure, le recul exigé n'étant plus suffisant. Michel PIALAT présente sur plan la nouvelle configuration sur le terrain de foot et son environnement immédiat.
- Concernant l'aménagement de la traversée, le début des travaux est fixé au 16 avril. Les élus ont rencontré les riverains voilà 15 jours. La circulation sera alternée pendant 3 mois ; la déviation par la RD 104 est recommandée pour ceux qui le peuvent.
- Le Conseil municipal décide après des débats animés l'agrandissement de la cantine et le rangement des matériels scolaires. Les travaux qui se dérouleront au mois de juillet sont entièrement consacrés à l'amélioration du confort des enfants. Le Conseil prend aussi connaissance des résultats de l'enquête sur les repas servis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

A Lachapelle sous Aubenas, le 11 avril 2018  
P/o le Maire absent,  
Le Premier Adjoint,  
Michel PIALAT

